

*Le*  
**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**  
*à l'UdeS*

*Plan d'action*  
**CAMPUS ÉQUITABLE**  
**2016-2017**

Mai 2016

## Mise en contexte

---

Partout dans le monde, le commerce de produits certifiés équitables croît à grande vitesse. La certification équitable, apparue vers la fin de la décennie 1980, a permis de démocratiser l'accès aux produits issus de ce commerce alternatif. Défini comme un partenariat commercial visant une plus grande équité dans le commerce international, le commerce équitable contribue au développement durable en intégrant des critères de développement social, de protection de l'environnement, de juste rémunération et en garantissant le respect des droits des travailleurs et producteurs. En achetant équitable, le consommateur soutient autant l'idée d'un commerce plus juste que le développement des communautés de producteurs et de travailleurs.

L'organisme Fairtrade Canada agit à la fois comme gestionnaire du système de certification et comme promoteur du commerce équitable, notamment avec les programmes Ville équitable et Campus équitable. Ces programmes sont par la suite mis en œuvre en partenariat avec l'Association québécoise du commerce équitable (AQCE) et le Canadian Fair Trade Network (CFTN). Le programme de Campus équitable vise à reconnaître, par un statut officiel, les établissements d'enseignement engagés à soutenir le commerce équitable.

C'est ainsi qu'en janvier 2016, **l'Université de Sherbrooke est devenue la première université francophone du Canada à obtenir la désignation de Campus équitable.** L'excellente collaboration et l'engagement des associations étudiantes et des partenaires de l'Université lui ont permis d'atteindre les standards exigés par cette désignation.

Le présent plan d'action annuel 2016-2017 contribue au maintien de cette désignation de Campus équitable tout en favorisant le déploiement des activités associées aux chaînes courtes d'alimentation et à l'agriculture urbaine et biologique. Les trois premières sections de ce plan répondent aux exigences de la désignation en précisant les actions concernant : le comité et la reddition de comptes, la disponibilité des produits équitables et la visibilité du commerce équitable et de la désignation. La quatrième section de ce plan d'action traite des chaînes courtes d'alimentation et de l'agriculture urbaine et biologique. En choisissant d'intégrer dans un même plan d'action les activités associées au commerce équitable, aux chaînes courtes d'alimentation et à l'agriculture urbaine et biologique, l'Université illustre la complémentarité de ces approches et leur contribution aux objectifs de la *Politique de développement durable de l'Université* (Politique 2500-017) dans une démarche de responsabilité environnementale et sociale des entreprises.



# 1.

---

## Comité et reddition de comptes

### ÉTAT DES LIEUX

- ✓ L'engagement initial a été effectué en novembre 2015 par l'Université de Sherbrooke, la Coopérative de l'Université de Sherbrooke, la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke et le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke.
- ✓ Le recensement de l'offre de produits équitables à l'Université a été effectué en décembre 2015.
- ✓ Un plan d'action initial a été mis en place en décembre 2015.
- ✓ Le dépôt de la candidature auprès de Fairtrade Canada et de l'AQCE a été effectué en décembre 2015.
- ✓ La désignation de Campus équitable a été effectuée en janvier 2016.
- ✓ Le comité Campus équitable et l'attribution de son mandat ont été effectués en février 2016.

### ACTIONS ET DÉMARCHES PRÉVUES

#### 1.1. Comité

- 1.1.1 L'Université maintient un comité Campus équitable durant toute la période de désignation. Les membres du comité sont nommés par la direction de l'Université et comprennent des membres : de la direction universitaire, des différents campus, du corps professoral, des associations étudiantes et de la Coopérative de l'Université (voir annexe 1). Le comité peut également s'adjoindre des membres externes.
- 1.1.2 Le comité se réunira au moins 3 fois par année.

#### 1.2. Reddition de compte

- 1.2.1 En avril 2017, le comité soumet à la direction de l'Université un audit des campus permettant de déterminer si les critères relatifs à la disponibilité et la visibilité des produits certifiés équitables sont respectés.
- 1.2.2 En avril 2017, le comité soumet à la direction de l'Université le bilan annuel de la démarche de Campus équitable.

#### 1.3. Plan d'action

- 1.3.1 Assurer une démarche d'amélioration continue du présent plan d'action et préparer le plan d'action 2017-2018.



## 2.

### Disponibilité des produits équitables

#### ÉTAT DES LIEUX

À l'obtention de la désignation en janvier 2016, et à l'exception de certains concessionnaires de la Foire alimentaire du Campus de Longueuil et du stade extérieur du Campus principal :

- ✓ Tout le café vendu sur les campus était certifié Fairtrade.
- ✓ Chaque endroit qui vendait du thé offrait au moins trois variétés certifiées Fairtrade.
- ✓ Chaque endroit qui vendait des barres de chocolat offrait au moins une variété certifiée Fairtrade.
- ✓ Tout le café et le thé vendus sur les campus lors de réunions administratives ou d'associations étudiantes étaient certifiés Fairtrade.

#### ACTIONS ET DÉMARCHES PRÉVUES

##### 2.1. Concessionnaires alimentaires

2.1.1 Sur les campus de Sherbrooke :

- favoriser la vente de chocolat chaud équitable,
- offrir du sucre équitable,
- accroître la visibilité des produits équitables au dépanneur.

2.1.2 Sur le Campus de Longueuil :

- favoriser la vente de chocolat chaud équitable,
- offrir du chocolat équitable.

##### 2.2. Unités administratives de l'UdeS

2.2.1. Intégrer, lorsque pertinent et en respect des principes de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), un volet équitable au niveau des critères d'achat de l'institution lors d'appel d'offres et en faire le recensement.

2.2.2. Favoriser la transition vers du café équitable pour toutes les activités se déroulant au stade extérieur de l'Université.



- 2.2.3. Effectuer le recensement des produits certifiés équitables disponibles dans la région et pouvant répondre aux besoins de l'Université.
- 2.2.4. Effectuer une recherche en continu des nouveaux produits équitables pouvant être intégrés aux activités de consommation sur les campus.
- 2.2.5. Sensibiliser l'ensemble des concessionnaires de la Foire alimentaire du Campus de Longueuil pour qu'ils adhèrent aux critères et à la désignation de Campus équitable.
- 2.2.6. Sensibiliser les divers traiteurs de l'Université aux critères et à la désignation Campus équitable.
- 2.2.7. Réaliser un inventaire des cuisinettes du personnel qui offrent du café (gratuit ou à contribution volontaire) et favoriser l'intégration d'une offre de cafés, thés et sucre équitables.

### **2.3. Associations étudiantes**

- 2.3.1. Réaliser un inventaire des cafés étudiants qui offrent du café (gratuit ou à contribution volontaire) et favoriser l'intégration d'une offre de cafés, thés et sucre équitables.

## 3.

### Visibilité du commerce équitable et de la désignation

#### ÉTAT DES LIEUX

À l'obtention de la désignation en janvier 2016 :

- ✓ Tous les endroits qui vendaient des produits certifiés Fairtrade avaient des affiches publicitaires à cet effet.
- ✓ Tous les endroits qui vendaient des produits certifiés Fairtrade offraient de plus amples renseignements sur le commerce équitable (de manière orale).
- ✓ Plusieurs activités de sensibilisation au commerce équitable avaient été effectuées à l'Université.

#### ACTIONS ET DÉMARCHES PRÉVUES

##### 3.1. Affichage

- 3.1.1. Développer un visuel afin de présenter la désignation de Campus équitable.
- 3.1.2. Installer des bannières aux campus de Sherbrooke et Longueuil.
- 3.1.3. Utiliser les supports électroniques pour diffuser la désignation.
- 3.1.4. En partenariat avec les concessionnaires et les fournisseurs, accroître la visibilité des produits équitables et de la désignation.

##### 3.2. Sensibilisation

- 3.2.1. Créer une page Web sur le commerce équitable.
- 3.2.2. Organiser une JOURNÉE ÉQUITABLE 2016 afin de faire connaître la désignation et de promouvoir le commerce équitable.
- 3.2.3. Accroître les efforts de diffusion de renseignements sur le commerce équitable.
- 3.2.4. Intégrer un volet équitable au fonds conjoint pour les initiatives de développement durable (FCIDD).
- 3.2.5. Favoriser le développement de partenariats régionaux, notamment avec le Carrefour de solidarité international (CSI) et la Table des partenaires institutionnels en développement durable (TPIDD), afin de promouvoir le commerce équitable.

## 4.

### Chaines courtes d'alimentation et produits biologiques

#### ÉTAT DES LIEUX

- ✓ Une offre de paniers ASC (agriculture soutenue par la communauté) est disponible sur les trois campus.
- ✓ Le Campus principal et le Campus de Longueuil possèdent des jardins communautaires ou collectifs.
- ✓ Le Campus principal abrite deux ruches.

#### ACTIONS ET DÉMARCHES PRÉVUES

- 4.1.1. Définir précisément la notion de « fournisseur local » pour l'Université.
- 4.1.2. En partenariat avec les concessionnaires alimentaires, accroître la visibilité des fournisseurs locaux et biologiques.
- 4.1.3. Définir et documenter les spécifications de développement durable pouvant être intégrées dans les procédures d'achat d'aliments de l'Université.
- 4.1.4. Effectuer la promotion des jardins communautaires ou collectifs et de la ruche pour accroître la participation à ces activités.
- 4.1.5. Soutenir le comité aménagement et jardin du Campus de la santé dans son projet de jardinage en bac.
- 4.1.6. Intégrer un volet production locale ou biologique au fonds conjoint pour les initiatives de développement durable (FCIDD).
- 4.1.7. Organiser une journée de formation sur le jardinage écologique sur les différents campus.
- 4.1.8. Élaborer un partenariat avec le Réseau des fermiers de famille d'Équiterre afin de promouvoir les chaînes courtes d'alimentation et l'agriculture biologique.
- 4.1.9. Recenser l'offre de produits alimentaires locaux ou biologiques sur les campus.
- 4.1.10. Effectuer une recension des produits alimentaires locaux ou biologiques disponibles dans la région et pouvant répondre à des besoins de l'Université.
- 4.1.11. Favoriser la formation et la recherche dans les domaines couverts par ce plan d'action.



# ANNEXE 1

---

## MEMBRES DU COMITÉ CAMPUS ÉQUITABLE

Manon Chamberland	Représentante de la Coopérative de l'UdeS
Patrice Cordeau	Coordonnateur au développement durable
Lucie Durand	Représentante du Campus de Longueuil
Alain Fleury	Représentant du Campus de la santé
Mélanie Lemay	Représentante de la FEUS
Allison Marchildon	Représentante du corps professoral
Sarah Pomerleau	Coordonnatrice de l'approvisionnement responsable
Sophie Valence-Doucet	Représentante du groupe étudiant Campus durable
VP-DD du REMDUS	Représentante ou représentant du REMDUS
Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

